

Secrétariat général

Dossier suivi par :
Carine HENON
carine.henon@diplomatie.gouv.fr
Tél : +33 1 53 69 35 47

**DELIBERATION N° 149/2012
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 6 juin 2012**

**Renouvellement de la prise à bail des locaux du siège de l'AEFE
sis 1, allée Baco à Nantes**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration autorise la directrice de l'AEFE, sous réserve d'avis favorable du service France Domaine, à prendre à bail les locaux dans l'immeuble dénommé "l'Acropole", sis 1 allée Baco à Nantes, pour un loyer maximum annuel de 247.600 Euros HC-HT.

Nombre de votants : 27

Pour : 21

Contre : /

Abstentions : 6

Fait à Paris, le 6 juin 2012

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Jean-Baptiste MATTEI